

LA VIE ÉCONOMIQUE

Où vont les ressources ?



Le « denier de l'Église » : histoire...

De nos jours, c'est principalement le denier de l'Église (dont le nom s'inspire de la « dîme » que l'Ancien Testament ordonnait au peuple juif de verser pour l'entretien des « lévites » c'est-à-dire des prêtres de l'époque) qui permet d'assurer la subsistance des prêtres diocésains et des laïcs salariés en mission ecclésiale. Il n'en a pas toujours été ainsi...

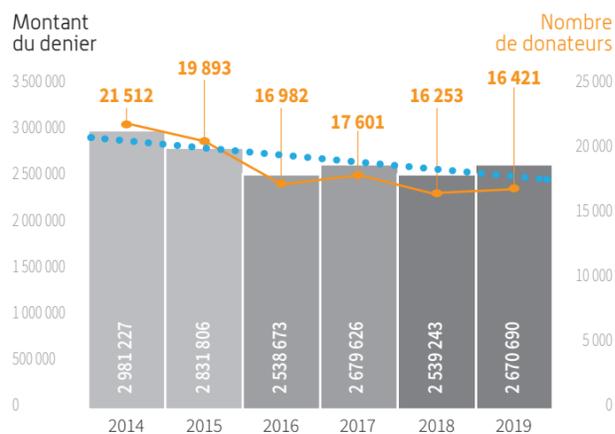
- ANCIEN RÉGIME**
Nombreux biens détenus par l'Église
- NOVEMBRE 1789 - Révolution**
Confiscation des biens de l'Église
- 1801 - Signature du concordat**
L'État s'engage « à assurer un traitement convenable aux évêques et aux curés »
- 9 DÉCEMBRE 1905**
Séparation de l'Église et de l'État
Adoption de la loi selon laquelle « La République ne reconnaît, ne salarie et ne subventionne aucun culte » (art. 2)
- 1906 - Appel des évêques**
Naissance du « denier du clergé » ou « denier du culte », qui devint par la suite le « denier de l'Église »

Le denier de l'Église repose par conséquent sur la participation financière (et volontaire) des fidèles, mais comme le précise le Catéchisme de l'Église catholique, « les fidèles ont l'obligation de subvenir, chacun selon ses capacités, aux nécessités matérielles de l'Église » (n° 2043)...

Déduction fiscale avantageuse !

Votre don au DENIER vous permet de bénéficier d'une réduction fiscale, au titre de l'impôt sur le revenu, de 66% du montant de votre don (dans la limite de 20% de votre revenu imposable).

Évolution du denier



Les Legs et donations, un soutien pour l'Église de demain



Vous souhaitez plus de renseignements :

- **site** : dons.diocese64.org - sur lequel vous pouvez télécharger une brochure d'informations
- **téléphone** : 05 59 59 59 99
- **mail** : legs@diocese64.org

La revue Notre Église Abonnez-vous !

Abonnement 1 an (11 numéros) : **39€**

- **site** : diocese64.org
- **téléphone** : 05 59 59 67 92
- **mail** : secretariat.communication@diocese64.org



Conception : PBO Design / Crédits photos : Aumôneries et Diocèse de Bayonne, Lescar et Oloron, O.Drapé, M.Irigoyen, V.Ricour-Dumas, M. Conquérêt, Notre Église, X.



POUR MOI, LA MISSION DE L'ÉGLISE EST ESSENTIELLE. ALORS...



JE DONNE !

ET VOUS ?



LA LETTRE DES DONATEURS

2019 / 2020



Chers amis donateurs,

L'Église catholique, qui ne reçoit aucune aide financière de l'État ni du Vatican, ne vit que de dons. C'est donc avec un immense sentiment de gratitude

que je tiens à remercier chacun d'entre vous pour la générosité avec laquelle il participe, parfois depuis des années, au « Denier de l'Église ».

Comme vous le savez, c'est le Denier de l'Église qui permet au diocèse de **subvenir aux besoins des prêtres et des laïcs en mission ecclésiale, d'accompagner le plus dignement possible les prêtres âgés, et d'assurer la formation des séminaristes, qui sont nos futurs prêtres.**

En d'autres termes, c'est votre engagement qui permet à l'Église d'accomplir ou de poursuivre, avec amour et avec zèle, la mission que le Christ lui a confiée : l'annonce de l'Évangile, mais aussi, le service des pauvres et des plus démunis... Ce sont les efforts auxquels vous consentez qui donnent aux prêtres, aux laïcs salariés et à de nombreux bénévoles les moyens de répondre aux besoins et aux attentes des fidèles (catéchèse, aumôneries, enseignement, formation, pèlerinages, œuvres caritatives, etc.) et de les accompagner au long des étapes les plus importantes de leur vie (baptême, communion, mariage, funérailles...).

Dans le contexte si particulier de crise sanitaire, mais aussi, de crise économique, sociale et politique qui est le nôtre, la présence et l'annonce prophétique de l'Église sont et seront plus que jamais nécessaires. C'est la raison pour laquelle je sais pouvoir compter sur votre générosité et votre fidélité.

Soyez assurés de ma prière pour vous et pour chacun de ceux qui vous sont chers, et que Dieu vous bénisse.

Mgr Marc Aillet,
Évêque de Bayonne, Lescar et Oloron

Les conseils pastoraux rassemblés sur le thème de la mission



Pour la première fois, les membres des conseils pastoraux de toutes les paroisses étaient invités à se rassembler autour de l'Évêque à Bayonne. Plus de 300 personnes ont répondu à l'invitation le 23 novembre 2019 : conseils pastoraux (qui représentent les paroissiens autour du curé), mais aussi mouvements et associations et membres du parcours Cleophas (parcours diocésain de formation missionnaire sur deux ans), se sont rassemblés au collège Saint-Bernard de Bayonne, puis à la cathédrale. La journée était animée par Clara Lorient-Prévoist, du mouvement Anuncio, et Janice Duffin, des parcours Alpha, qui ont rappelé les « 5 essentiels de la foi » : vie de prière, vie fraternelle, formation, vie de charité et de service, et enfin souci de l'évangélisation. Entraînés tout au long de la journée par des chants et des petits exercices de prière, les participants ont été invités à vivre une expérience originale d'évangélisation. Outre les enseignements reçus et l'expérience vécue, « bousculante » pour certains, cette journée fut l'occasion de vivre un beau moment fraternel entre curés, paroissiens, membres des mouvements et personnes engagées dans leurs paroisses.

Le diocèse, en chiffres... au 31.12.2019

70 paroisses
et 750 clochers dans le diocèse

3 cathédrales
à Bayonne, Lescar et Oloron

25 séminaristes et propédeutes
(entrée 2020/2021)

139 prêtres en activité
et 52 prêtres retirés

43 mouvements et associations
pour les jeunes, les couples, les personnes âgées, les malades, les professionnels, les retraités, les familles...

près de 10 000 bénévoles
et 108 salariés (dont 74 en paroisses)



Association diocésaine de Bayonne • 16 place Monseigneur Vansteenberghé • 64100 Bayonne • 05 59 59 16 88 • www.diocese64.org

DIOCÈSE DE BAYONNE, LESCAR ET OLORON

LA VIE DU DIOCÈSE

2 520
baptêmes

1 543
1^{ères} communions

1 049
confirmations

646
mariages

4 642
funérailles

« Je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur » (Jr3, 15)



Cette année, notre diocèse a eu la joie de voir ordonnés **quatre nouveaux prêtres** et **deux diacres** en vue du sacerdoce.

- **François-Régis Jasnot**, originaire de Soule par sa grand-mère, est très attaché à la liturgie en basque.
- **Baptiste Pochulu** vient de Ciboure, il a fait une première année de séminaire aux Missions Etrangères de Paris avant de revenir dans notre diocèse pour y vivre son sacerdoce. Tous deux vont poursuivre leurs études à Rome.
- **Alexandre Méré** vient de Poitiers, il voulait être agriculteur mais a entendu l'appel du Seigneur à le suivre en tant que prêtre. Il est aujourd'hui prêtre coopérateur à la paroisse Saint-Michel Garicoits du Labourd - Cambo.
- **Andrea Nassuato** est italien, il fait partie du chemin néocatéchuménal et est prêtre coopérateur de la paroisse Sainte-Famille de Pau.

Par le sacrement qu'ils ont reçu des mains de leur évêque, ils se sont « unis à Jésus », « consacrés à Dieu avec lui pour le salut du genre humain ». Une consécration qui leur permettra de mener à bien les charges qu'ils leur seront confiées : la conduite du Peuple de Dieu, le ministère de la Parole, la célébration des mystères du Christ et la charge de la prière.

Le cinéma au service de la foi

Pour la 3^e année consécutive, le festival du cinéma chrétien a rassemblé des centaines de spectateurs à Bayonne, avec la projection en septembre 2019 de **9 films et l'organisation de nombreuses animations et débats**. À Pau, un festival a également eu lieu en novembre, qui a connu un grand succès.

L'Adieu au cardinal Roger Etchegaray

Le 4 septembre 2019, le cardinal Roger Etchegaray nous quittait. Il allait avoir 97 ans. **Ancien conseiller et confidant de Jean-Paul II, ancien président des conseils pontificaux Justice et Paix et Cor Unum, le Cardinal a beaucoup marqué l'Église mais aussi le Pays basque, sa terre natale à laquelle il était très attaché.** Notre diocèse lui a rendu hommage avec émotion lors de ses obsèques à Bayonne et son inhumation à Espelette le 9 septembre 2019. La messe des obsèques était présidée par le cardinal Dominique Mamberti, préfet du Tribunal suprême de la Signature apostolique, envoyé par le Vatican.



Un diocèse confiné mais vivant !

Du 17 mars au 11 mai 2020, le diocèse a vécu à l'heure du confinement. Une période difficile pour les plus fragiles, mais qui a vu naître de belles initiatives de solidarité et parfois même un renouveau de spiritualité.

- **La Semaine Sainte** a été retransmise en direct depuis la cathédrale de Bayonne et dans plusieurs paroisses.
- Les bénévoles de la conférence Saint-Vincent de Paul ont continué de **distribuer des denrées alimentaires**.
- Le 25 mars 2020, en la solennité de l'Annonciation, Mgr Aillet a renouvelé l'**acte de consécration** du diocèse de Bayonne, Lescar et Oloron au Sacré-Coeur de Jésus et au Coeur Immaculé de Marie.
- Jusqu'à **plus de 600 vues pour les messes** quotidiennes sur le Facebook de Mgr Aillet avec **près de 4 000 abonnés**.
- **L'application La Quête**, disponible toute l'année, a collecté près de 800 dons et 21 000€ pour les quêtes de vos paroisses.
- **La campagne « solidarité paroisses »** via le site dons.diocese64.org a permis de soutenir les paroisses financièrement en faisant un don « spécial paroisse » défiscalisé.



Aidons nos PAROISSES à REPRENDRE toutes leurs MISSIONS

SITUATION INÉDITE, APPEL INÉDIT
DONNONS
JUN 2020

Mgr Marc Aillet était en direct.
23 mai · 47

Messe du samedi 23 mai 2020

18 commentaires 3 partages 627 vues

La Quête YouTube Facebook

Le mot de l'économiste

L'exercice 2019 est marqué par :
 - une baisse inédite du déficit d'exploitation par l'effet conjugué de la hausse des dons et de la légère baisse des charges d'exploitation ;
 - un résultat financier à la baisse, l'instabilité des marchés n'ayant pas permis de réaliser de plus-values significatives ;
 - les montants inhabituels des produits et charges exceptionnels, dû au transfert de gestion de biens immobiliers de rapport (pour environ 3 millions d'€) apportés à l'Association immobilière du diocèse (impact net sur le compte de résultat de - 260 000€), à une donation exceptionnelle de 2 millions d'€ (neutralisée par les « engagements à réaliser sur ressources affectées ») et un montant de legs (environ 1,5 millions d'€) deux fois plus élevé qu'en 2018.

LA VIE ÉCONOMIQUE

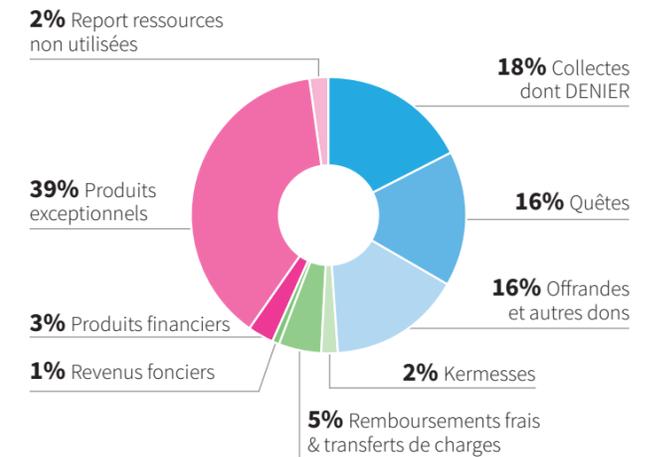
Malgré la légère hausse des actifs et la diminution de la dette, la baisse de la trésorerie montre que la situation financière de l'Association diocésaine demeure fragile. L'année 2020 qui s'achève s'annonce nettement plus difficile. Les ressources collectées directement par les paroisses, essentiellement les quêtes, sont en effet lourdement affectées par le confinement et le denier accuse lui aussi une véritable baisse. Cette situation appelle à la mobilisation des fidèles qui le peuvent dans un contexte de crise économique dont les effets ne sont pas encore tous tangibles.

Philippe LONG
Économiste

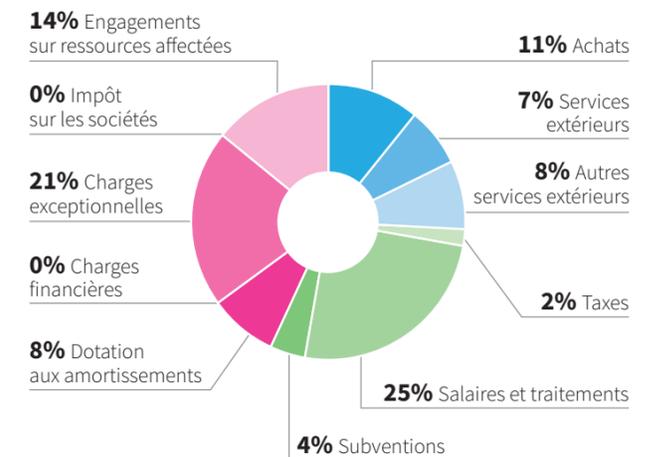
COMPTE DE RÉSULTAT	2019	2018
Collectes dont DENIER	3 057 737 €	3 217 325 €
Quêtes	2 715 553 €	2 372 059 €
Offrandes et autres dons	2 706 369 €	1 901 230 €
Kermesses	343 612 €	418 055 €
Remboursements frais et transferts de charges	796 795 €	712 065 €
Revenus fonciers	160 574 €	142 414 €
RESSOURCES EXPLOITATION	9 780 641 €	8 763 147 €
Achats	2 010 702 €	2 038 511 €
Services extérieurs	1 254 533 €	1 654 855 €
Autres services extérieurs	1 348 027 €	1 338 193 €
Taxes	382 684 €	345 213 €
Salaires & traitements	4 435 590 €	4 223 293 €
Subventions	666 575 €	644 858 €
Dotations aux amortissements	1 449 616 €	1 432 042 €
CHARGES D'EXPLOITATION	11 547 727 €	11 676 964 €
Résultat d'exploitation	-1 767 086 €	-2 913 817 €
Produits financiers	461 389 €	1 300 049 €
Charges financières	42 134 €	328 124 €
Résultat financier	419 255 €	971 925 €
Produits exceptionnels	6 761 018 €	1 754 491 €
Charges exceptionnelles	3 731 117 €	142 855 €
Résultat exceptionnel	3 029 901 €	1 611 636 €
Impôt sur les sociétés	29 073 €	31 682 €
Résultat avant fonds dédiés	1 652 997 €	-363 235 €
Report ressources non utilisées	396 030 €	1 494 472 €
Engagements sur ressources affectées	2 478 498 €	1 332 172 €
RÉSULTAT	-429 471 €	-200 901 €

BILAN	2019	2018
Immobilisations	26 793 612 €	25 750 057 €
Créances	1 045 920 €	371 306 €
VMP et disponibilités	30 256 727 €	31 649 361 €
ACTIF	58 096 260 €	57 770 724 €
Fonds propres	41 538 952 €	41 763 983 €
Compte de résultat	-429 471 €	-200 901 €
Fonds dédiés	9 915 906 €	8 027 859 €
Fonds de solidarité	1 474 848 €	1 316 219 €
Emprunts	3 169 410 €	3 715 156 €
Offrandes de messe	1 313 129 €	1 238 285 €
Dettes Fournisseurs	309 316 €	423 775 €
Autres dettes	804 170 €	1 486 349 €
PASSIF	58 096 260 €	57 770 724 €

Répartition des ressources 2019



Répartition des emplois 2019



Les comptes détaillés pourront être consultés sur le site [dons diocèse \(https://dons.diocese64.org/informations\)](https://dons.diocese64.org/informations)